

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Chaux-de-Fonds doit rester la 1^{ère} Ville du canton !

**le
haut
veut
vivre!**

Le collectif « Le Haut veut vivre » veut redonner à la Ville de La Chaux-de-Fonds son statut de plus grande ville du canton et de 3^e ville de Suisse romande. Pour cette raison, « Le Haut veut vivre » exige du Conseil d'Etat qu'il relocalise 6000 habitants du futur Grand Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds. A défaut, « Le Haut veut vivre » lancera une initiative cantonale allant dans ce sens.

Par votation du 25 novembre 2018, la fusion des communes de Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondèche et Valangin a été finalement acceptée par le peuple subièreux. Effet collatéral de ce scrutin, la Ville de La Chaux-de-Fonds cessera dès 2021 d'être la première ville du canton et la 3^e ville de Suisse romande. Le Collectif « Le Haut veut vivre » n'accepte pas cette dévaluation

d'une Ville qui demeure envers et contre tout le véritable poumon économique du canton.

Pour cette raison, « Le Haut veut vivre » exige du Conseil d'Etat qu'il désigne par tirage au sort 6000 citoyens actifs installés dans la future commune du Grand Neuchâtel et qu'il les établisse à La Chaux-de-Fonds. Seront exclues de ce tirage au sort toutes les personnes ne payant pas d'impôts et toutes les personnes qui envisagent de quitter le canton durant l'année en cours. Les frais du déménagement seront assumés exclusivement par le fond péréquatif cantonal dont la récente réforme fera perdre plusieurs millions de francs à La Chaux-de-Fonds. Le Conseil d'Etat devra en outre impérativement mandater pour cette opération des entreprises de déménagement du Haut du canton.

Les personnes qui seront tirées au sort se verront offrir, en guise de dédommagement symbolique, un pique-nique canadien (chacun amène ses propres ressources) au Bois du Petit-Château. Plus concrètement et matériellement, ces personnes se verront en outre offrir un abonnement spécial « Onde Blanche », spécialement créé par TransN pour soutenir la mobilité en cas de chute de neige.

En cas de refus du Conseil d'Etat, le Collectif le Haut veut vivre lancera une initiative cantonale exigeant la relocalisation à La Chaux-de-Fonds de 6000 citoyennes et citoyens du futur Grand Neuchâtel, tirés au sort.

Le collectif Le Haut veut vivre estime en effet que la population du Canton de Neuchâtel a droit à une reconnaissance internationale (UNESCO), intercantonale (3^e Ville de Suisse romande) et cantonale (1^{ère} Ville du canton) de son poumon économique, également berceau de l'horlogerie.

Renseignements 079 / 482 34 23

Association "le haut veut vivre"
2300 La Chaux-de-Fonds

lehautveutvivre@gmail.com
CCP : 12-528971-0